

C'est grâce à leurs libéralités que s'élevèrent d'abord les premières cellules des fils de Saint-François et l'humble chapelle qui devait recevoir les restes vénérés de saint Bonaventure ; puis ensuite, vers 1328, la vaste église actuelle où reposent les cendres, et aux voûtes de laquelle figurent encore à bon droit les armes, *gironnées d'or et de gueules à huit pièces*, de ces insignes bienfaiteurs (4).

Cette illustre famille ne devait pas se signaler seulement par ses fondations pieuses, par la protection dont elle entourait les religieux (5). Plusieurs de ses membres parvinrent à de hautes dignités et furent mêlés aux plus grandes affaires de leur pays. Jean de Grôle, l'aïeul ou même, si nous en croyons Fodéré, le propre père d'Humbert, avait rempli déjà, au siècle précédent, l'office de sénéchal de Lyon. Nous voyons ce personnage guerroyer en Savoie — dissuader sagement ses compatriotes de s'associer à l'insurrection d'Étienne Marcel, — prendre part à Londres aux négociations de la paix de Brétigny, — et

(4) Fodéré. *Narration historique*. Pavy. *Les Grands Cordeliers de Lyon*, pages 16 et 29. Cf. Guichenon. *Histoire de Bresse et du Bugey*. L'établissement des Cordeliers à Lyon fut autorisé par lettres patentes du roi Philippe Auguste, du 18 juillet 1220, et par une bulle du pape Honorius III, en date du 12 mai 1224.

(5) Un Jean de Grôle, chanoine-comte de Lyon, fonda dans l'église de Saint-Jean, la chapelle Saint-Michel, aujourd'hui chapelle du Sacré-Cœur. Il avait prétendu en 1418 au canonicat et à la custodie et refusé de faire sa preuve, alléguant l'ancienneté bien connue de sa maison. Blâmé par Charles VII, il se soumit et fut reçu custode en 1425. Pierre de Grôle, qui parvint plus tard aux mêmes dignités ecclésiastiques, après avoir fait le même refus et la même soumission, fut enterré dans la chapelle du Saint-Sépulcre. Quincarnon. *Les Antiquités de la métropole des Gaules*. Bégule. *La Cathédrale de Lyon*, pages 19 et 16.